

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c.
Réclames... 80
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

22 Février 1882.

Chronique générale.

Malgré les démentis de l'Agence Havas, il
paraît qu'en dormant nous l'avons échappé
bella.

Depuis quelques jours, les deux plus gros
bonnets du ministère se jouaient toute espèce
de mauvais tours.

M. de Freycinet envoyait des notes à l'a-
gence officielle du gouvernement; M. Léon
Say faisait insérer des avis à lui dans le
Journal des Débats.

Cela faisait rectification contre rectifica-
tion; de sorte que les relations ministériel-
les allaient tout de travers.

C'est au point que, dans certains conseils
des ministres, M. le président du conseil et
M. le ministre des finances ont échangé des
propos malsonnants, et que l'honorable M.
Grévy a dû intervenir pour les empêcher de
se prendre aux cheveux.

M. Léon Say a mis à son entrée dans le
cabinet des conditions que M. de Freycinet
ne respecte pas; et, si nous en croyons le
Voltaire, le ministre des finances aurait, à sa
sortie du conseil, tenu ce langage:

« Il y a deux hommes en présence: l'un
qui tient à rester au pouvoir, l'autre qui
n'y tient pas du tout. Je n'ai pas demandé
à être ministre. On est venu me chercher,
me solliciter, me presser d'accepter. Si l'on
veut que je garde mon portefeuille, il faut
se conformer à mon programme écono-
mique et financier, que je ne veux pas aban-
donner. »

M. Léon Say n'a peut-être pas tort;
mais n'est-il pas pitoyable de penser que les
membres du nouveau cabinet, au bout de
vingt jours d'existence, en sont déjà réduits
à l'impossibilité de se mettre d'accord!

Car, on l'assure, il n'y a pas que la que-
relle de MM. de Freycinet et Léon Say. M.

Humbert a déjà offert sa démission, et M.
Tirard serait décidé à donner la sienne.

Il serait curieux, en vérité, de voir, avant
la fin du mois, une nouvelle crise ministé-
rielle.

M. Gambetta, qui a l'habitude de faire des
mots sur la situation, pourrait définir la si-
tuation présente en ces termes:

« L'ère des impossibilités. »

L'Agence Havas a publié la note suivante:

« Certains journaux, dans une intention
facile à deviner, persistent à prétendre que
des congrégations dissoutes se sont reformé-
es avec la tolérance du gouvernement. Ces
assertions sont absolument dénuées de
fondement.

« Il en est de même de prétendues négocia-
tions qui auraient été renouées avec le
Vatican. »

Le Télégraphe a publié d'autre part les li-
gnes qui suivent:

« Un journal du soir a donné sous cette
rubrique: Les Jésuites rentrent, une note qui
pourrait alarmer le pays.

« Nous sommes absolument autorisés à
déclarer que les faits consignés dans cette
note ne sont pas parvenus à la connaissance
des autorités, que le gouvernement veille, et
que, si les Jésuites essayaient de rentrer, ce
serait tant pis pour eux; car, comme nous
l'avons déjà dit hier, le gouvernement n'u-
sera envers eux d'aucune tolérance. »

Paris, néanmoins, persiste à affirmer que
les congréganistes rentrent. Avant-hier, il
dépaignait la réinstallation des Jésuites, rue
François I^{er}, dans leur établissement... qui
n'a jamais existé.

Il annonce aussi que les « Barnabites ont
repris la vie commune. » La feuille de M.
Gambetta ignore, sans doute, qu'en ce mo-
ment même on démolit la chapelle des Bar-
nabites, rue Monceau. Quant aux Domini-
cains, leurs immeubles de la rue Jean de
Beauvais et du faubourg Saint-Honoré ont
été vendus il y a plusieurs mois, et désaffec-
tés de leur pieuse destination.

On peut apprécier l'exactitude des rensei-
gnements du Paris de M. Gambetta.

Quant au cabinet, qu'il se rassure, il est
au-dessous de certains soupçons honora-
bles. Et, retournant le mot du Télégraphe
cité plus haut, nous disons: Tant pis pour
lui!

Les congréganistes, qui savent que le gou-
vernement a manqué aux règles de la plus
vulgaire justice, ne sauraient compter sur
sa « tolérance »; ils attendront dans la di-
gnité de la persécution le jour prochain où
la liberté réparera les ruines causées par la
tyrannie de l'iniquité révolutionnaire.

M. Leydet, député gambettiste, a déposé,
sur le bureau de la Chambre, une proposi-
tion de loi ainsi conçue:

« Art. 1^{er}. — A partir de la promulgation
de la présente loi, les conseils généraux,
les conseils d'arrondissement et les conseils
municipaux pourront émettre des vœux poli-
tiques.

« Art. 2. — Les vœux seront recueillis,
classés par catégories, et soumis chaque
année aux Chambres par le gouverne-
ment. »

Au dire du National, « c'est une tactique
opportuniste » qui « a pour but de permet-
tre aux conseils de faire connaître leur opi-
nion au sujet du scrutin de liste. »

Le National est parfois perspicace.

Le nouveau tarif général proposé par M.
Tirard à lord Lyons n'est pas accepté par
M. Chamberlin qui s'est expliqué très-nette-
ment à ce sujet avec sir Charles Dilke.

Nous lisons dans le Télégraphe:

« Nous croyons savoir que les prétentions
des Anglais sont tellement exorbitantes
qu'il devient impossible de faire aboutir les
négociations concernant le traité de com-
merce. »

M. Ténot, député, a prévenu M. de Frey-
cinet qu'il lui adresserait une question pour

obtenir quelques renseignements sur la
réorganisation projetée de la Tunisie au
point de vue administratif et pour savoir si
cette réorganisation sera bientôt réalisée.
Le président du conseil a accepté la ques-
tion pour demain jeudi.

On assure, dit l'Indépendant, que M. le
ministre des travaux publics est dans l'in-
tention de réorganiser l'administration des
chemins de fer de l'Etat, en y introduisant
le principe du renouvellement partiel.

Nous lisons dans le National de Bruxelles
que le gouvernement français a fait signifier
à plusieurs membres irlandais de l'Irish
Republic d'avoir à quitter la France dans le
délai d'un mois.

Les journaux intransigeants, qui ont fait
tant de bruit pour l'expulsion de Lavroff, ne
disent rien de l'expulsion des Irlandais. S'ils
ont pourtant à reprocher au gouvernement
de se mettre à genoux devant la Russie, il
serait logique de lui faire le même reproche
à propos des réclamations de la Grande-
Bretagne, car c'est sans doute à la demande
de l'ambassade britannique que cette me-
sure a été prise.

M. Lavroff, à peine débarqué en Angle-
terre, a été surveillé par la police. Ce nihil-
iste, dont les relations avec le prince Kra-
potchine sont notoires, a été prévenu que,
s'il écrivait des articles aussi véhéments que
ceux de ce prince exilé, il serait poursuivi
comme l'a été herr Most.

La commission du conseil supérieur des
prisons a décidé que les tarifs du travail des
prisons seraient à l'avenir soumis aux cham-
bres syndicales d'ouvriers compétentes, qui
les examineraient et donneraient leur avis.

Une proposition va être soumise à la
Chambre pour accorder un député supplé-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXVIII

LES ADIEUX DU DOCTEUR.

(Suite.)

Le docteur salua, et tendant ses deux vigoureuses
mains à Gordien et à Manuel, serra les leurs d'une
telle force que tous les deux en même temps firent:

— Aïe!

— Travail et charité! dit-il en allumant son
bougeoir. Travail et charité! dit-il encore en
ouvrant la porte.

— Bonne nuit, monsieur le docteur, et bon
voyage.

— Travail, charité et adieu!

Le comte du Hêtre l'avait suivi.

Manuel se sentait encore les doigts tout engour-
dis.

— Quelle poigne il vous a! fit Gordien, j'en ai
senti craquer toutes mes jointures.

— Bien fait, paresseux! cria Suzanne en riant.

Mais Laure n'eut aucune envie de rire. Comme
elle, M^{lle} Flaviane trouva fort singuliers les adieux
de M. le docteur.

Seule, la comtesse ne fut aucunement étonnée
qu'en cette circonstance il eût été original comme
à son ordinaire; aussi en quittant sa place dit-elle
fort simplement:

— Ce soir, mes enfants, M. le docteur Delcam-
bre nous a fait une distribution d'excellents conseils
et de bonnes leçons dont il sera bon de profiter.

Manuel dormit assez mal.

Laure fit de très-mauvais rêves.

Le comte du Hêtre ne parvenant pas à fermer
l'œil, utilisa son insomnie en continuant la lecture
du dossier posthume de maître Vaurant, moyen
parfait de passer la nuit complètement blanche.

Quant au docteur Delcambre, il dormit à mer-
veille, mais ce ne fut pas sans avoir résumé son
lundi sur le livre des jours, où il inséra une citation
hébraïque signifiant:

« Étendez votre main!... Frappez!... Vous ver-
rez s'il ne vous maudira point! »

Or, ces paroles, extraites du Livre de Job, y sont
placées dans la bouche de Satan.

XXIX

CHANGEMENTS DIVERS.

Depuis la visite de M^{lle} Vaurant et le départ de
son ami Delcambre, le comte du Hêtre, qui avait
lu, relu et médité tout le contenu du dossier
confié à sa discrétion, était visiblement préoccupé.
Il est si difficile de faire le bien!

Les embarras de sa tâche se multipliaient. Il
avait entrepris tant de travaux! Il s'était créé tant
d'affaires! Survint, du reste, un incident fort dés-
agréable.

Certain surnois nommé Trochard, qui avait
voulu être maire de Soreillac, fort irrité de la
préférence donnée au comte, démasqua enfin ses
batteries.

Après avoir pris soin d'entraver les travaux du
conseil municipal avec la collaboration des plus
ignobles mendiants qu'il soutenait en secret, il
venait de saisir l'occasion du rapprochement de
M^{lle} Vaurant, l'avare bourgeoise avec le comte, un
noble accapareur, à qui ce vieil hypocrite de curé
ne prêtait pas son appui pour des prunes mira-
belles:

— Oh! que nenni! Pauvres bonnes brebis que
nous sommes! Bourgeois, nobles et prêtres s'y
entendent à nous tondre! Voyez-vous leur cabale?
Il leur faut le restant de votre laine, par souscrip-
tion volontaire, encore! Bon! Tondez-vous vous-
même!... Charité, soi-disant... C'est-il par chari-
té que M. le comte vous a déjà doublé son
domaine dans la paroisse? Il achète! Il achète!...
Et cette couleur, que les vingt écus par mois de la
richarde! Elle n'y perd pas, soyez calmes! ni M. le
curé non plus. On sait ce qu'on sait.

Les conseillers municipaux étaient traités de
chiens vendus, que M. le comte, un malin, grisait

finement à l'effet de se faire tirer les marrons du
feu, témoin la carrière d'ardoises!

Se surcharger d'occupations pénibles, faire les
plus généreux sacrifices et savoir qu'on est ainsi
traité, cela suffirait largement pour expliquer
l'humeur sombre du comte, qui, par compensation,
rencontrerait chez la comtesse un concours ines-
pérable.

Jacques Bernard, Delcambre, M^{lle} Flaviane,
M^{lle} Vaurant même n'avaient pas nui à cet heureux
changement. Loin de demeurer indifférente à
l'œuvre de son mari, ou même de la critiquer
légèrement, comme une sorte de manie, elle la
prenait à cœur désormais. Elle l'admirait parce
qu'elle en saisissait toute la portée. Elle s'efforçait
de la servir.

Autres changements bons à consigner:
Suzanne, redoublant de zèle à l'étude, n'osait
plus se moquer de rien ni de personne, et charmait
M^{lle} Flaviane par son désir incessant de faire
œuvre de charité.

— Dites-moi comment, s'il vous plaît?

— Il faut aller amuser la petite Céline Colas qui
est à l'imprimerie chez les sœurs. Il faut un peu
aider la femme de chambre quand elle travaille à
vos robes, au lieu de l'impatienter par vos caprices
et par vos niches. Il faut être aimable et gentille
pour les domestiques. On peut, ma petite amie,
sans que personne s'en doute, mettre de la charité

mentaire aux arrondissements de Paris dont la population a dépassé cent mille habitants à la suite du dernier recensement.

Quatre arrondissements se trouvent dans ce cas, et, en outre, le 5^e arrondissement ayant une population de plus de deux cent mille habitants, aurait droit à trois députés au lieu de deux.

Il s'agirait donc de donner à la capitale cinq représentants de plus.

Plusieurs journaux ayant annoncé que la nouvelle loi sur les récidivistes aurait pour effet de faire transporter en Afrique les condamnés criminels, les députés de l'Algérie ont fait une démarche auprès du ministre de l'intérieur pour obtenir non-seulement qu'il n'en soit pas ainsi, mais encore pour que les condamnés de l'Algérie soient déportés dans une colonie pénitentiaire.

Nous croyons savoir que le dissentiment survenu, ces jours derniers, entre M. de Freycinet et M. Léon Say, avait pour cause le choix fait par M. Pallain, directeur du personnel au ministère des finances, de certains fonctionnaires suspects de conservatisme; ce choix aurait même donné lieu à de vives réclamations de la part de certains députés républicains.

La question égyptienne. — Les instructions données aux représentants de la France et de l'Angleterre leur prescrivent seulement de provoquer avec les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités un échange de vues sur la base du maintien du *statu quo*, mais aucune partie de ces instructions ne spécifie une solution définie. (Temps.)

On assure que MM. de Rothschild prendront à leur compte toute la part du dernier emprunt italien qui a été soumissionné par des banques, lesquelles ne peuvent faire face à leurs engagements.

LE DISCOURS SKOBELEFF.

Le général Skobelev vient de renouveler à Paris la manifestation anti-allemande qu'il avait tout récemment faite à Saint-Petersbourg avec tant d'éclat. On n'a pas oublié les paroles de haine et les menaces de guerre qu'il avait proférées dans un banquet.

Les chancelleries s'en émurent, l'Allemagne en prit ombrage, et le gouvernement russe ne voulant paraître ni l'approbateur ni le complice de cet accès de chauvinisme moscovite, conseilla au général de voyager.

Le général est venu à Paris, comme y viennent tous les Russes qui ont quelque raison publique ou privée de quitter la Russie. Mais sa passion voyage avec lui, et il vient d'en témoigner avec une violence qui laisse bien loin derrière elle l'éclat de Saint-Petersbourg.

dans tous les actes de la vie.

Gordien avait pris le parti d'étudier résolument son droit.

Quoi de mieux pour remplir le temps, lorsque la chasse est fermée, qu'on a suffisamment soufflé dans sa trompe, qu'après une première promenade à cheval, on en a fait une seconde à pied, les bras à demi-croisés derrière le dos, en sifflant un brin, en bâillant pas mal, lorsqu'on n'a de goût prononcé pour aucun art d'agrément, qu'on trouve le journal ennuyeux, qu'on ne lit guère de livres, et que, par le plus aimable sentiment, on ne voudrait pas être un tiers fâcheux entre sa sœur Laure et son ami Manuel?

Les huit codes, les institutives, les commentaires des légistes, à la campagne, loin du club Maquignon, peuvent avoir leur utilité ou même leur charme.

Le charme principal, il est vrai, n'était pas pour l'étudiant en droit. Les tête-à-tête délicieux se multipliaient à souhait, sous le hêtre, au salon, au jardin et même dans les allées ombragées du parc.

Laure avait insensiblement pris l'habitude de dire Manuel tout court.

Manuel, las de s'entretenir au *vous* ingénieux, au *vous* complimenteur, au *vous* paraphrase ou plutôt périphrase: « Vous qui êtes si indulgente, vous dont le cœur me devine, vous que... vous si...

Les étudiants Serbes de Paris lui ont remis une adresse, et le général a répondu aux étudiants. Cette harangue n'est qu'un cri d'extermination contre l'Allemagne. — « L'ennemi c'est l'Allemand. La lutte est inévitable entre le Slave et le Teuton... Elle est très-proche même... Elle sera longue, sanglante, terrible; mais, pour ma part, j'ai la foi qu'elle finira par la victoire du Slave. »

Ainsi parle le général Skobelev, et l'on n'a pas de peine à croire que la diplomatie s'est de nouveau émue de ce langage incendiaire, et que l'Allemagne s'appête à réclamer un désaveu direct et immédiat de ces paroles. Elle obtiendra le désaveu: ce sont des petites satisfactions que les chancelleries ne se refusent guère entre elles. Mais le général Skobelev n'en aura pas moins parlé, et surtout n'en aura pas moins été entendu.

Etranger.

AUTRICHE. — Les termes de l'amnistie sont acceptés par les chefs de l'insurrection herzégovinienne. Ils demandent toutefois que l'élément slave soit plus amplement représenté, soit dans les hauts grades de l'armée, soit dans les hautes fonctions publiques.

L'Autriche refuse absolument d'obtempérer au désir de l'Italie pour l'examen de la question tunisienne par les puissances. Il en résulte que l'Italie fait déjà ses réserves en ce qui concerne l'Egypte, ce qui rend la réunion d'une conférence très-difficile.

ALLEMAGNE. — Nous trouvons dans le *Journal de Rome* la dépêche suivante de Berlin:

« La commission des 24 chargée d'étudier le projet de loi politico-religieuse rejette, par 13 voix contre 8, le quatrième article du projet de loi.

Le Centre déclare qu'il ne se mêle pas de la question de la présentation des candidats ecclésiastiques à l'approbation du gouvernement, parce que ce point se rattache à la mission de M. Schlozer auprès du Saint-Siège.

Un amendement du Centre, portant suppression de la nomination des curés par l'Etat, est adopté par 41 voix contre 40. »

D'après les tendances de la commission, il est facile de prévoir que le projet du gouvernement sera profondément modifié dans un sens favorable à la liberté religieuse. Une réaction se produit évidemment dans le monde parlementaire allemand.

ITALIE. — L'Italie annonce que le gouvernement italien a nommé 700 officiers dans l'armée territoriale et que cette armée est pourvue de fusils Watterly.

Il faut rapprocher ce fait de la nomination de l'amiral de Saint-Bon au commandement de la flotte, et des armements considérables qui sont faits dans toute la Péninsule, surtout dans le nord, le long des frontières des Alpes.

etc... » Manuel, à qui le mot de *mademoiselle* faisait tellement faute qu'il avait risqué plusieurs *ma chère amie*, stimulé par l'exemple, franchit le Rubicon et osa dire: Laure.

Qu'arriva-t-il la première fois? — Elle n'y prit point garde.

Et devant ses parents, tous les jours, et même quand il y avait des étrangers, elle appelait tout simplement Manuel monsieur son futur mari, qui devait, c'était bien entendu, partir le mois prochain pour Vervaines, y présenter Gordien, et en revenir bien vite, tout droit, sans détours aucuns, sans séjour à Paris, sans fugue aux eaux, aux bains de mer ni ailleurs.

— Fi donc! Manuel, comment pouviez-vous avoir eu l'ombre de pareils projets?

— J'en suis confus, Laure, je me le demande à moi-même.

— Oh! la réponse me courrouce... pour le passé!

— Qui, mon passé n'a pas le sens commun. Je vous aimais, je rêvais de notre union, mais avec un calme que je n'aurais plus maintenant, je vous le jure.

— C'est-à-dire, monsieur, que vous ne m'aimiez pas.

— Laure! murmura Manuel pour toute réponse.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

AMERIQUE. — Un immense incendie a éclaté le 17 février à Haverhill, dans le Massachusetts; les pertes sont évaluées à plusieurs millions de dollars.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 février.

La hausse de ces dernières séances est le résultat des achats suivis du comptant; la spéculation est très-restreinte, ce n'est pas un mal, les agents officiels et les intermédiaires cependant ont tout intérêt à ne pas l'annihiler entièrement. Les opérations à terme sont nécessaires, mais elles ne doivent être exécutées qu'avec des acheteurs solides.

La séance de ce jour est assez ferme.

Les Consolidés Anglais arrivent à 100 3/16 sans changement sur la veille.

Les fonds étrangers sont faibles.

L'Italien, 85.90 à 85.70.

Le Turc, de 11.40.

Les valeurs de nos établissements de crédit sont fermes au début et restent au-dessous des cours d'ouverture.

Le Crédit Foncier attire de plus en plus les achats du comptant. Les capitalistes sérieux ne peuvent pas faire de meilleurs placements.

Toujours demandes nombreuses sur les obligations communales de 500 fr. 4 0/0 émises par la Société à 480.

L'action de la Foncière de France et d'Algérie ne tardera pas à se relever des cours actuels, qui ne correspondent ni à sa situation financière ni aux bénéfices qu'elle réalise de jour en jour.

Le Crédit Lyonnais est excellent à 732.50; pour l'épargne, il y a là un titre d'avenir qui donne un revenu très-rémunérateur.

Sur la Société Française Financière, on se tient couramment à 1.005.

Signalons les bons de l'Assurance Financière dont les titres possèdent des garanties de premier ordre. Les polices de capitalisation se recommandent particulièrement à l'épargne.

On cote 625 sur la Générale, 585 sur le Mobilier.

Chronique militaire.

Le *Journal officiel* a publié un mouvement très-important dans les commandements militaires, et qui surprend plus d'un faiseur de prophéties.

Sont mis en disponibilité les généraux dont les noms suivent:

MM. Lefebvre, commandant le 1^{er} corps d'armée; Borel, commandant le 3^e corps d'armée; Cornat, commandant le 4^e corps d'armée; de Galliffet, commandant le 9^e corps d'armée; Schmitz, commandant le 12^e corps d'armée.

M. le général de division Victor-Louis-François Février, commandant le 25^e division d'infanterie, est nommé au commandement du 15^e corps d'armée à Marseille, en remplacement de M. le général Billot, nommé ministre de la guerre.

M. le général de division Charles-Joseph Wolff, commandant le 7^e corps d'armée à Besançon depuis le 11 février 1879, est maintenu dans ses fonctions.

En publiant le décret de mise en disponibilité, le *Journal officiel* ajoute dans sa partie non officielle:

« Les commandants de corps d'armée mis dans la position de disponibilité par décret du 18 février 1882, conservant leur commandement jusqu'à la désignation de leurs successeurs. Ils seront informés dans les quarante-huit heures de la nouvelle destination qui leur sera assignée. »

Vingt-quatre heures plus tard, le *Journal officiel* publiait les nominations suivantes:

M. le général de division Roussel de Courcy, commandant du 6^e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne, est nommé au commandement du 1^{er} corps d'armée, à Lille, en remplacement de M. le général Lefebvre, nommé membre de la commission de révision des lois militaires.

M. le général de division Cornat, disponible, est nommé au commandement du 3^e corps d'armée, à Rouen, en remplacement de M. le général Borel.

M. le général de division de Berckheim, président du comité consultatif d'artillerie et du comité consultatif des poudres et salpêtres, est nommé au commandement du 4^e corps d'armée, au Mans, en remplacement de M. le général Cornat.

M. le général de division Schmitz, disponible, est nommé au commandement du 9^e corps d'armée, à Tours, en remplacement de M. le général de Galliffet.

M. le général de division de Galliffet, disponible, est nommé au commandement du

12^e corps d'armée, à Limoges, en remplacement de M. le général Schmitz.

M. le général de division Chanzy, disponible, est nommé au commandement du 6^e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne, en remplacement de M. le général Roussel de Courcy, nommé au commandement du 4^e corps d'armée, à Lille.

Par décret du 17 février, M. le général de division Vuillemin, commandant la 24^e division d'infanterie (12^e corps d'armée), a été nommé chef d'état-major général du ministre de la guerre, en remplacement de M. le général de division de Miribel, appelé à d'autres fonctions.

Par décision du ministre de la guerre, en date du 17 février, M. le général de division de Miribel a été nommé membre du comité consultatif de l'artillerie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

La Musique municipale donnera une soirée à ses souscripteurs, dans les salons de la Mairie, dimanche prochain 26 février, à 8 heures.

Programme.

1. Ouverture de la *Caravane*, par la Musique municipale.
2. *Le Tremolo*, air varié pour flûte; par M. MOLE.
3. *Lalla-Roukh*, chanté par M. X.
4. *Bonsoir*, duo, chanté par MM. M. et S.
5. *Le Ménestrier de Saint-Flour*, scène comique de M. Ch. Marchand, chantée par l'auteur.
6. *La Reine Berthe*, ouverture, par la Musique municipale.
7. Fantaisie sur une Chanson napolitaine, par M. MOLE.
8. *Le Caïd*, air du tambour major, par M. X.
9. *Martha*, romance, chantée par M. C.
10. *Les Batteurs de blé*, chœur à 4 parties, par des Amateurs.
11. *Le Banquiste*, scène comique, par M. X.
12. *L'Etoile d'Angleterre*, polka, par la Musique municipale.

Une quête sera faite aux profit des pauvres.

V. MEYER.

Ainsi que nous l'annonçons dans notre Chronique militaire, M. le général de division marquis de Galliffet (Gaston-Alexandre-Auguste), quitte le commandement du 9^e corps d'armée (Tours), comprenant les départements de Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre, Deux-Sèvres et Vienne. Il est nommé au commandement du 12^e corps d'armée (Limoges), qui comprend les départements de la Charente, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

M. de Galliffet est remplacé à la tête du 9^e corps, à Tours, par le général de division Schmitz (Isidore-Pierre), qui commandait le 12^e corps d'armée, à Limoges.

Comme on le voit, ce mouvement militaire est surtout un chassé-croisé. Le général de Galliffet est éloigné de Paris, permute avec le général Schmitz et quitte la riantة Touraine pour le sombre Limousin.

Le général de Galliffet va se trouver sur un tout autre terrain pour faire manœuvrer sa cavalerie; aux plaines qui environnent Châteauroux, Poitiers, Tours, Angers, succéder les terrains accidentés de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Mais ce n'est pas cela qui effraie un cavalier comme le général de Galliffet; il est bien vu d'autres au Mexique et devant Sedan où il exécute cette charge fameuse comme on n'en avait pas vu depuis celle de la Haie-Sainte.

LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET.

Si l'on en croit le *Clairon*, M. le général de Galliffet n'aurait pas été maintenu à Tours pour deux raisons:

« 1^o Parce qu'il a contre lui M. Willégendre de M. Grévy aîné, pour l'instant président de la République française; 2^o parce qu'il a été fortement attaqué par la députation de Maine-et-Loire, qui lui reproche d'avoir sacrifié, dans l'affaire récente de Saumur, les intérêts des rouges à ceux des blancs. »

La députation de Maine-et-Loire est un terme impropre; il ne s'agit évidemment

dit l'Etoile, que de nos trois rouges : MM. Maillet, Benoist, Bury.

DOUR-LA-FONTAINE.

Un décret du Président de la République vient de nommer :
Maire de Doué, M. Maillet ;
Adjoints, MM. Taureau et Monteau.

LE DIMANCHE GRAS A ANGERS.

Le dimanche gras de 1882 a été favorisé par un temps splendide; aussi les promeneurs étaient-ils fort nombreux, surtout sur les boulevards de la Mairie et de Saumur, où une foule énorme n'a cessé de se bousculer toute l'après-midi.

On se pressait sur le passage des masques, qui étaient d'ailleurs aussi rares que mal habillés.

Sur les quatre heures, une compagnie de quarantaine de jeunes gens déguisés, ayant quelques instruments à charivari en tête, font leur entrée par la rue David; c'étaient parmi eux un garde-champêtre assez réussit, un pompier qui aurait pu être de Nanterre et une *nou-nou* aux puissantes mamelles.

Pendant que l'on se presse sur le passage de ces derniers vestiges du carnaval, décidément disparu de nos mœurs, une scène assez drôle se passe rue du Mail.

Là encore, ce sont des masques, mais d'une autre manière. Habillés de haillons de femme, ils siègent dans une voiture à bras que traîne le plus robuste d'entre eux; quelques voyous ayant crié après, la voiture s'arrête, les masques voyageurs en descendant et l'on s'explique... à coups de poings.

Survient un sergent de ville qui rétablit la paix et la voiture gagne la Maine emportant les triomphateurs.

Pauvre carnaval, tu es mort! bien mort!
(Patriote.)

LES VOLEURS A ANGERS.

Dans la nuit de vendredi à samedi, hison-nous dans le *Patriote*, des voleurs, dont la hardiesse ne connaît plus de bornes, ont pénétré dans le passage qui existe entre les maisons de M. Jarry, rue Montauban, et ont enlevé huit tuyaux en plomb de 3 mètres à 3 mètres 50 chacun, et pesant ensemble environ 150 kil. C'est une perte de 200 fr.

Le passage où le vol a été commis donne sur la rue Montauban par une ouverture fermée la nuit par une grille en fer; mais ce n'est point par là que les voleurs ont dû s'introduire.

Une des maisons de M. Jarry, qui n'est pas encore complètement terminée, a une porte donnant directement sur la rue Montauban; cette maison communique aussi, par une autre ouverture, sur le passage.

Or, comme on est en train d'achever ce bâtiment, on se contentait, le soir, de fermer les portes avec des palissades.

Les voleurs connaissant cette habitude n'ont eu qu'à les enlever, pour se trouver immédiatement sur le lieu où se trouvaient les tuyaux qu'ils convoitaient.

Ces tuyaux étaient placés tout au fond du passage et appuyés contre la maison habitée par M. Jarry.

M. Jarry couche au-dessus, il a donc fallu d'abord que les voleurs connaissent d'une façon parfaite les étres de la maison, et ensuite agissent avec la plus grande précaution pour ne pas faire de bruit. Ils sont sortis par où ils étaient entrés.

Le *Journal de Maine-et-Loire* signale cet autre vol :

« Une certaine quantité de cuivre a été dérobée à M. Fayet, marchand de ferraille, dans son magasin de la rue Prée d'Allemagne. Le vol a été commis, comme les autres, avec les circonstances aggravantes d'escalade et d'effraction.

Quant au coupable, on le cherche encore, bien entendu.

Décidément, ajoute notre confrère, la sécurité est fort compromise, la nuit, à Angers.

Encore un coup, le trouble de la population ne cessera qu'après la découverte de tous ces voleurs. »

A propos des nombreux vols commis depuis quelque temps à Angers, le *Patriote* donne cet « Avis au public » :

« Nous allons nous permettre de donner un conseil au public.

Il est très-naturel que l'on se plaigne des voleurs, mais il serait logique également, quand l'on ne veut pas être volé, de fermer sa porte; or, nous avons compté, dans la seule rue du Mail, huit portes ouvertes pendant la nuit de samedi à dimanche, passé minuit. Que l'on se figure d'abord la facilité que cela donne pour tenter les vols, et, ensuite, comment veut-on que la police puisse arriver à mettre la main sur les voleurs, si, au moment où elle croit les tenir, il se trouve une porte ouverte, qui, refermée sur eux, leur fournit un refuge, et très-probablement le moyen d'échapper.

Il faut donc que le public, comprenant l'à-propos de notre observation, ferme ses portes. »

« Un incident assez comique, dit le même journal, s'est produit pendant la nuit de samedi à dimanche, au coin de la rue Lenepveu et de la rue du Mail.

On sait que c'est là que se trouvent les magasins de M. Masson, bijoutier. Samedi soir, quand il ferma sa devanture avec les volets, il oublia de clore solidement l'espace de placard dans lequel, pendant la journée, ces volets sont placés.

Pendant la nuit, un vent violent se mit à faire battre la porte du placard; un coup de vent plus violent que les autres l'arracha et la précipita sur le trottoir en faisant un bruit terrible.

On voit de là toute cette partie de la rue éveillée en sursaut, et se précipitant aux fenêtres l'arme au poing.

Heureusement que la police, qui veillait non loin de là, s'est empressée de rassurer chacun, en expliquant la cause du tapage.

Rue Boisnet, un monsieur rentre chez lui, vers minuit, il aperçoit un agent de police qu'il prend pour un voleur; alors, de se précipiter vers sa porte, de l'ouvrir rapidement et de se mettre à sa fenêtre pour voir à quel espèce de brigand il avait affaire.

Encore un qui a été rassuré par la police.

Ces deux faits indiquent que notre population cède à un sentiment de peur exagéré; du train où cela marche, d'ici un ou deux jours, tous les peureux ne sortiront plus qu'armés jusqu'aux dents, et ils feront feu sur la première personne venue, croyant toujours avoir affaire à des voleurs.

Nous ne saurions trop engager notre population au calme; nous ne sommes pas sur un volcan d'où font irruption à chaque pas des voleurs, que diable ! »

TOURS.

Dimanche, une foule énorme de curieux se trouvaient réunis, boulevard Heurteloup, attendant avec impatience l'arrivée de la cavalcade qui devait partir à midi, du haut du Canal, de chez M. Fallacieux. Une heure allait sonner, dit l'*Indépendant*, quand un bruit fâcheux se répandit dans la foule: Le caissier de la cavalcade est en fuite! Telle est la nouvelle qui circulait de bouche en bouche, parmi tous les spectateurs impatientés.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, ce caissier infidèle est un nommé B..., âgé de 19 ans, et potier à Saint-Pierre-des-Corps.

Ce jeune filou dépensait l'argent au fur et à mesure qu'il le recevait. Telle est la cause qui, dimanche, a fait « rater » la cavalcade et qui a mis la population de Tours de mauvaise humeur.

Nous donnerons demain les curieux détails que le *Journal d'Indre-et-Loire* a publiés à ce sujet.

Chute du lustre au théâtre de Tours.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Lundi soir, vers six heures et demie, un des gaziers du théâtre descendait le lustre pour l'allumer, lorsque, tout à coup, les scellements du treuil à l'aide duquel on manœuvre le lustre se détachèrent, et le lustre fut précipité dans la salle. Le treuil lui-même n'étant plus retenu fut entraîné par le poids du lustre et tomba à sept ou huit mètres de celui-ci. Le malheureux ouvrier chargé de la manœuvre, atteint par le treuil en deux endroits du bras, est grièvement blessé. Une ouvreuse qui découvrait les fauteuils des premières en a été quitte pour la peur.

Le public, qui attendait nombreux, aux

portes du théâtre, a été prévenu à huit heures et demie seulement que la représentation n'aurait pas lieu. »

LE MEURTRE DE MARTREUIL.

On écrit de la Trimouille (Vienne), arrondissement de Montmorillon, qu'un meurtre a été commis au village de Martreuil et a jeté l'épouvante dans cette petite commune.

On ne sait encore au juste la vérité sur cette affaire, mais voici ce qui se serait passé, dit le *Journal de la Vienne* :

Dimanche dernier, le nommé Larache, de la commune d'Haims, était allé conduire du vin au sieur Michaud, aubergiste à Martreuil, petite commune située non loin de la Trimouille.

Vers six heures du soir, Larache voulut partir et, sous prétexte qu'il désirait prendre la traverse qu'il ne connaissait pas bien, il fit beaucoup d'instances auprès de Michaud et le décida à l'accompagner un peu.

C'est ici que la lumière cesse de se faire pour nous.

Y a-t-il eu rixe entre ces deux personnes, comme on le dit dans la commune de la Trimouille, nous n'en savons rien; toujours est-il que Michaud se traînant avec peine est arrivé chez lui couvert de blessures, et le surlendemain il expirait sans avoir pu prononcer une parole; ce malheureux avait à peine 35 ans.

La justice s'est transportée sur les lieux et nous avons tout lieu de croire que cette affaire sera éclaircie avant peu, si elle ne l'est déjà.

Nous tiendrons, du reste, nos lecteurs au courant de ce drame.

L'inculpé est, paraît-il, un mauvais individu très-redouté chez lui, qui a déjà subi plusieurs condamnations, et dont les antécédents laissent à désirer.

Il résulte d'une information adressée aux journaux de Nantes que M. Varroy, ministre des travaux publics, vient d'adresser à M. le préfet de la Loire-Inférieure et à M. l'ingénieur en chef les instructions pour la mise en adjudication immédiate des travaux du canal maritime de Nantes à la mer.

M. Godefroy Cavaignac, fils du général, pose sa candidature dans l'arrondissement de Saint-Calais (Sarthe), comme opportuniste et anticlérical.

C'est un fils qui ne ressemble guère à son père, lequel était ennemi de toute persécution religieuse.

CHATEAUXROUX.

Le conseil départemental de l'instruction publique, dans l'Indre, vient de décider par 5 voix contre 4 la suppression de l'école tenue à Châteauroux par les Frères. Cette école comptait environ 150 élèves, et il était urgent de la fermer, car l'école municipale et laïque, dont l'établissement a coûté 400,000 fr., n'a pu réunir qu'un maximum de 40 enfants, dont plusieurs auraient encore leur place marquée dans les salles d'asile.

Faits divers.

Les opérations du tirage au sort dans le canton de Sarzeau (Morbihan) ont été signalées par un fait que nous ne saurions assez flétrir.

Les opérations étaient présidées par M. Lutaud, secrétaire général; ce fonctionnaire a élevé la très-singulière prétention de faire pavoiser le clocher de l'église paroissiale à l'occasion de sa présence.

Le curé de Sarzeau a refusé de livrer les clés de son église: tout aussitôt le secrétaire général et le maire ont requis un serrurier. M. Lutaud n'était pas novice en la matière, il avait assisté M. Herbette lors du croquetage fameux des Capucins de Nantes; aussi la besogne a été diligemment conduite, et la porte forcée a bientôt livré passage aux agents municipaux qui ont envahi le saint lieu et pavoisé la maison de Dieu, pour honorer ses insulteurs.

La conscience se révolte devant ces sacrilèges officiels qui insultent à la foi de la France.

Les six premières semaines de l'année 1882 auront vu disparaître six feuilles quotidiennes, savoir: la *Révision* n° 1, la *Révision* n° 2, la *Poste*, l'*Etoile française*, le *Tri-*

boulet, le *Globe*, journaux quotidiens de grand format. La crise financière n'est peut-être pas tout à fait étrangère à cette situation. Elle a déjà tué au moins une centaine de journaux financiers hebdomadaires. Mais, en ce qui concerne les journaux quotidiens cessant leur publication, il est difficile d'attribuer leur décès uniquement au *krach* financier. Toutes ces feuilles, moins une, le *Triboulet*, étaient intéressées à la politique gambettiste. La *Vérité* annonce, de plus, le trépas imminent d'une feuille « beaucoup plus en vue, qui mène depuis longtemps la campagne opportuniste à côté des organes officiels de M. Gambetta, avec la collaboration d'un ou deux écrivains qui l'approchent de très-près et qui passent pour traduire couramment, quand le besoin s'en présente, ses plus chères pensées. »

On mettra, sous ces lignes, le nom qu'on voudra.

Il s'ouvrira cet été, à Berlin, une Exposition de tout ce qui a rapport à l'hygiène. Un des objets les plus curieux de cette Exposition sera certainement une maison normale, c'est-à-dire une habitation modèle, construite en vue de répondre à toutes les exigences du confort moderne, au point de vue hygiénique.

Au Théâtre-Français, cinq minutes avant le commencement du spectacle, le jour de l'anniversaire de Racine. On va jouer *Athalie* et les *Plaidiers*.

Un bourgeois et sa femme sont assis au premier rang de la galerie, et le bourgeois s'adressant à son voisin :

— Pardon... monsieur... *Athalie*... cette pièce qu'on va jouer, vous la connaissez, vous l'avez déjà vue?

— Oui, monsieur.

— Et il n'y a pas de coups de fusil là-dedans, n'est-ce pas?

— Des coups de fusil dans *Athalie*!!! non, non, monsieur, il n'y a pas de coups de fusil dans *Athalie*!

— Je vous demandais ça à cause de ma femme qui en a une peur affreuse, et j'avais beau lui dire qu'il ne devait pas y en avoir...

Puis, se tournant vers sa femme :
— Tu vois, ma bonne, j'avais raison. Il n'y a pas de coups de fusil.

CONSEILS ET RECETTES.

L'alimentation pendant l'hiver. — Par les temps froids de l'hiver, quand il gèle, il ne suffit pas de se chauffer et de bien se vêtir, il faut encore bien se nourrir. Quels sont donc les aliments et les boissons qu'on doit choisir dans ce but? La plupart d'entre vous sont bien persuadés que, tout en prenant une nourriture substantielle, il faut surtout boire plusieurs verres de bon vin, une tasse de café bien chaud, suavie d'un ou plusieurs petits verres d'eau-de-vie ou de rhum, ou encore quelques cuillerées de ces liquides alcooliques dans un verre d'eau sucrée bien chaude. Je conviens volontiers qu'un peu de café et une petite quantité de spiritueux donne plus d'énergie et de courage; mais le meilleur moyen d'entretenir la chaleur vitale et de nous mettre en état de résister aux froids excessifs, c'est d'avoir recours à des aliments très-nourissants et surtout riches en matières grasses. Les huiles, les graisses, voilà nos meilleurs moyens de lutter contre l'hiver. Ils sont dans le foyer de la machine animale ce que le charbon est dans nos fourneaux et l'huile dans nos lampes.

Je n'en veux pas de meilleure preuve que la façon dont s'alimentent les habitants des contrées glaciales, Lapons et Samoyèdes, qui boivent de l'huile de phoque. C'est une des raisons pour lesquelles on conseille tant l'huile de foie de morue aux enfants, surtout pendant l'hiver.

Un vieux médecin.

BOURSE DE PARIS

DU 21 FÉVRIER 1882.

Rente 3 0/0	82 50
Rente 3 0/0 amortissable	83 30
Rente 4 1/2	113 »
Rente 5 0/0	114 75

Bibliographie.

Le 62^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, qui commence sur le département de la Haute-Garonne une étude approfondie qu'achèvera le fascicule suivant, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant une vue de Toulouse, la place du Capitole, l'église Saint-Sernin, et l'intérieur du Musée de Toulouse, et enfin, une excellente carte de la Haute-Garonne, nous ont paru très-soignées et dignes en un mot du texte, ce qui est tout dire.

Par l'abondance des matières, incomparablement supérieure à tous les journaux analogues, par la beauté, l'exactitude et le nombre de ses gravures, le Monde Inconnu, journal des nouveaux voyages, s'est placé au premier rang des publications de ce genre françaises et étrangères.

Faire le tour du monde — sans quitter sa chaise — pour 10 centimes par semaine, pour 3 fr. 50 c. par semestre, pour 6 francs par an, voilà ce que le Monde Inconnu offre au public.

Le numéro qui vient de paraître chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares raconte d'étranges et véridiques aventures dans l'Asie centrale, dans l'Afrique équatoriale, au pays des Bayadères, chez les Indiens de l'Arizona, etc., etc.

Le Monde Inconnu et le plus complet, le plus varié, le plus véridique et le moins cher de tous les journaux de voyage.

Un numéro : 10 centimes. — Six mois : 1 fr. 50.

— Un an : 6 fr.

Chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Administration, 18, rue d'Enghien, Paris.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Manchots et Pingouins, par A. Eloy. — II. Chronique scientifique: La Physiologie et la Peinture. — Attitudes des cadavres sur les champs de bataille. — Le Magnétisme humain et les Jongleries des charlatans. — Une curieuse Conférence, par le Dr Gorecki. — III. L'Ajone, par A. Eloy. — IV. L'Écriture dans tous les temps et chez tous les peuples (suite), par L.-P. Guénin. — V. La Photographie de la comète b 1881. — VI. Hygiène du soldat, par E. Leroy. — VII. Les Tissus ininflammables, par E. Chesnel. — VIII. Eclipses de soleil en 1882. — XI. L'Épargne (suite), par Cerfbeer de Medelsheim. — X. Explosions des poussières combustibles, par A. Eloy. — XI. Proverbes et Dictons: Courir le Guilledou, — Être alerte, — Courir la prétentaille, — Mettre de l'eau dans son vin, — Prendre des vessies pour des lanternes, — Conter des bourdes, — Avoir maille à partir, — C'est une affaire bâclée.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Éditeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

Marché de Saumur du 13 février

Blé comm. (l'h.)	23 50	Huile de noix	50	
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	23 50	Huile chene.	50	
Froment (l'h.)	77	Graine trède	50	
Halle, moyen	77	— luzerne	50	
Ségrie	75	Foin (dr. c.)	780	
Orge	65	14 32	Luzerne	780
Avoine h. bar.	50	10 25	Paille	780
Fèves	75	15	Amandes	780
Pois blancs	80	40	Cire jaune	50
— rouges	80	32	Chanvres 1 ^{er}	50
Colza	65	—	qualité (52 k. 500)	46
Chenevis	50	13	2 ^e	42
Farine, culas	157	63	3 ^e	37

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	150
Id. 1881, 2 ^e qualité	100
Ordin., env. de Saumur 1881, 1 ^{er} id.	100
Id. 1881, 2 ^e id.	100
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} id.	100
Id. 1881, 2 ^e id.	90
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} id.	90
Id. 1881, 2 ^e id.	75
ROUGES (2 hect. 30).	
Soulay et environs, 1881	150
Id. 1881	150
Champigny, 1881	150
Id. 1881	150
Id. 1881	150
Id. 1881	150
Varrains, 1881	125
Varrains, 1881	125
Bourguell, 1881	150
Id. 1881	150
Id. 1881	150
Id. 1881	150
Restigné 1881	140
Id. 1881	140
Chlnon, 1881	150
Id. 1881	135
Id. 1881	135
Id. 1881	135

P. GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, et de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

LA BELLE TERRE

DE

SAINT-MAUR

Commune du Thourel (Maine-et-Loire) Comprenant :

L'ANCIEN MONASTÈRE

Des BÉNÉDICTINS de SAINT-MAUR

Excessivement spacieux et très-bien conservé;

LA FERME DE L'ABBAYE;

La Ferme de Gâtchourse et Beaulieu;

Et belles réserves en BOIS TAILLIS;

Le tout contenant environ 144 hectares en terres labourables, vignes produisant de très-bon vin blanc, et bois taillis.

Ces bâtiments pourraient parfaitement servir à l'établissement d'une manufacture, à cause du voisinage de la Loire, de la route de Saumur à Brissac et de la gare de la Ménitrie (ligne de Paris à Orléans).

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter :

1^o A M^e CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire);

2^o A M^e DENIEAU, notaire, dépositaire des titres de propriété;

3^o Et à M^e COURTOIS, notaire. (73)

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

La jolie propriété

DÈS

LONGS-CHAMPS

Située près le bourg de Neuillé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),

Et comprenant :

Belle maison de maître, vastes servitudes, grands jardins, pelouses et bosquets.

Rivière traversant le jardin. Pré et terres labourables.

Le tout en un ensemble, contenant environ 4 hectares 30 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire. (74)

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT

Champ-de-Foire, n^o 4.

S'adresser à M. SARGET.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Avec écurie et remise, eau de Loire et gaz.

Rue du Prêche, 6.

S'adresser à M^e PERSAC, rue du Collège. (95)

COMPAGNIE AUXILIAIRE

Des CHEMINS de FER

ET TRAVAUX PUBLICS

MM. les Actionnaires sont informés que le coupon n^o 2 sera payé, à partir du 1^{er} mars, aux conditions suivantes :

ACTIONS DE 1 à 5,000

Nominatives. 7 fr. 275

Au porteur. 7 fr. 095

DE 5,001 à 25,000

Nominatives. 14 fr. 55

Au porteur. 14 fr. 05

Chez M. HENRI de LAMONTA, banquier, 59, rue Taillout, à Paris.

GAZ DE MAUBEUGE

ET EXTENSIONS

MM. les Obligataires sont informés que le coupon d'intérêt n^o 4, échéant le 1^{er} mars, sera payé aux conditions suivantes :

Nominatives. 12 fr. 125

Au porteur. 11 fr. 66

Chez M. HENRI de LAMONTA, banquier, 59, rue Taillout, à Paris.

CHEMINS DE FER ROMAINS

AVIS

LA MAISON DE BANQUE HENRI de LAMONTA, 59, rue Taillout, à Paris,

se charge de l'encaissement de tous les coupons arriérés des Obligations des Chemins de fer Romains, ainsi que de l'échange des titres contre la Rente Italienne.

BOUTELLES CHAMPENOISES

A VENDRE

A 18 fr. le cent, prises à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser rue Beaurepaire, 19, Saumur. (96)

A VENDRE

UNE BELLE CHARRETTE toute neuve.

S'adresser à M. GARRAU-RATOUIS, à Saumur. (91)

PÊCHE

DE

L'ÉTANG DE MARSON

Le poisson provenant de l'étang de Marson sera vendu en détail, dans le Parc, les 26, 27 et 28 février.

S'adresser à M. ARNOULT.

ON DEMANDE un commanditaire pour une industrie très-lucrative. — Bénéfices assurés. S'adresser au bureau du journal.

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n^o 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un premier et un second clerc.

AVIS.

M^e LORRAIN-BOUCHEREAU, marchand de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprêteuse. (90)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUEUSE

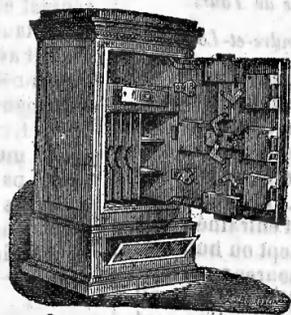
51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.



SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE

Coffres-Forts Incombustibles

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.

Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 25 A 2,000 FRANCS

Manufacture à Reims, Rue Boulart, 18 et 20

Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.